

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 5

Rubrik: Technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

noséma ou de la loque européenne, alors qu'elle se montre particulièrement efficace sur une colonie d'abeilles en liberté. La solution de ce problème nous ouvrirait certainement de nouveaux horizons sur la lutte contre les maladies des abeilles.

Pour terminer nous voudrions insister sur le fait que, selon notre point de vue, l'utilisation massive d'antibiotiques en apiculture, malgré les résultats obtenus, reste trop problématique. Ces remèdes ne devraient avant tout n'être qu'une aide dans la lutte contre les maladies épizootiques des abeilles et n'être appliqués que sous contrôle et aussi longtemps que l'on n'a pas d'autres moyens de défense à sa disposition. Nous sommes persuadés que dans cette voie il y a encore beaucoup de possibilités.

BIBLIOGRAPHIE

Moffet J. O., Wilson W. T. et Parker R. L. : The effect of penicel, tetracycline and erythromycin on adult bees, brood rearing and honey production. ABJ 98 : 22-24 (1958).

Wilson W. T. et Moffet J. O. : The effect of rythomycin and other antibiotics on the control of european fool brood. J. econ. Ent. 50 : 194-196 (1957).



TECHNIQUE APICOLE

Quelques suggestions

*tendant à simplifier nos méthodes de culture des abeilles
et à rendre notre exploitation plus productive*

Depuis de nombreuses années on constate que la culture des abeilles est devenue une industrie fort peu lucrative dans la plupart des régions de notre pays. Beaucoup d'apiculteurs, découragés, ont abandonné la lutte et les derniers recensements des colonies d'abeilles nous fournissent des chiffres qui illustrent de façon frappante la crise dont souffre l'apiculture.

On sait que l'agriculture, qui ne peut malheureusement dans le choix de ses systèmes de culture, se soucier beaucoup de nos abeilles, applique toujours davantage des méthodes qui sont nettement défavorables à notre industrie. Le temps, depuis bien des années, semble lui aussi se plaire à contrarier nos abeilles. Il n'est donc pas étonnant de voir les effectifs de nos sections diminuer constamment. Il y a une autre cause qui contribue aussi à semer le découragement parmi les apiculteurs. Ce sont les maladies dont on n'arrive plus à se rendre maître, de nouveaux foyers étant

découverts à chaque instant. Le tableau est plutôt sombre et il faut vraiment aimer les abeilles pour continuer à les entourer de tous les soins dont elles ont besoin.

Y a-t-il des remèdes à cette situation ? Il y a certes bien des choses qui ne peuvent plus être changées. L'agriculture ne fera pas machine arrière pour offrir de nouveau à nos abeilles des prairies émaillées de fleurs mellifères. Il faut donc chercher à s'adapter le mieux possible aux conditions actuelles. Faut-il recourir aux nouvelles méthodes qui sont pronées depuis un certain nombre d'années (grandes cellules, ruches gratte-ciel, etc.). Je ne pense pas que le salut soit là. Il me semble qu'il faut écarter toute méthode trop compliquée et qui demande des manipulations exagérées et souvent dangereuses pour le couvain. Quant aux grandes cellules, on en parle de moins en moins et je crois qu'il ne faut pas le regretter. Cet agrandissement des cellules m'a toujours paru contre nature.

Voyons d'abord dans le domaine de l'élevage des reines si aucune amélioration ne pourrait être apportée. En Suisse alémanique il existe de nombreuses stations de fécondation. Beaucoup d'apiculteurs transportent leurs jeunes reines dans ces stations pour assurer si possible leur accouplement avec des mâles provenant d'une colonie de choix. Ce système a donné de bons résultats, mais il n'est encore que peu utilisé en Suisse romande. Il présente certaines complications et les apiculteurs qui n'élèvent que quelques reines chaque année trouvent en général qu'on peut procéder plus simplement tout en arrivant également à de bons résultats.

Celui qui a recours à la station de fécondation se voit obligé de faire un choix. Or, lorsqu'on possède un rucher composé en majeure partie de bonnes colonies, on ne peut se décider qu'à grand-peine à exclure complètement de la reproduction telle ou telle colonie qui a donné des résultats excellents, quoique légèrement inférieurs à ceux de la meilleure colonie. En choisissant donc une seule reine pour fournir les œufs destinés à l'élevage, rien ne nous prouve que notre choix, aussi judicieux qu'il puisse nous paraître, ne soit en réalité pas le meilleur. Car, en faisant ce choix, la récolte des années précédentes est naturellement déterminante, mais bien des facteurs qui ont pu exercer une influence favorable ou au contraire défavorable sur la récolte peuvent passer inaperçus et par conséquent nous induire en erreur dans notre choix.

Il convient aussi de relever qu'en transportant nos reines dans une station de fécondation, on empêche tous les faux-bourçons de son propre rucher, parmi lesquels peuvent se trouver en majorité des éléments de valeur, de participer à la fécondation. De précieuses qualités, qu'on aurait eu tout intérêt à fixer dans notre race du pays, peuvent ainsi se perdre.

En faisant féconder nos reines par les faux-bourçons de notre rucher, cet inconvénient disparaît, mais il s'en trouve d'autres. Je veux parler avant tout des mâles provenant de colonies médiocres qui peuvent se trouver soit dans notre propre rucher, soit dans les ruchers du voisinage. Pour obvier à cet inconvénient, en bonne partie du moins, il faut veiller à n'avoir dans son rucher que de bonnes colonies. Toutes celles qui ne donnent pas satisfaction ne devraient pas être tolérées. On aura ainsi une très forte proportion de mâles ayant toutes les qualités nécessaires pour assurer une descendance de choix.

Il va de soi que les reines ne devraient si possible, être élevées qu'en saison favorable et d'après les principes connus et éprouvés. La colonie chargée de l'élevage doit y être disposée. Elle doit posséder un grand nombre de jeunes abeilles, et être très peuplée. La prospérité et l'abondance doivent régner dans la colonie depuis longtemps. Il sera préférable qu'elle possède une reine de deux ou trois ans, et non pas une jeune. Si elle montre une certaine obstination à construire en cellules de mâles et si la reine y pond sans retard, nous saurons qu'elle se trouve dans les dispositions les meilleures pour entreprendre un élevage de reines.

La colonie qui élève devrait, s'il n'y a pas récolte, être nourrie exclusivement au miel, qui aura préalablement été dilué dans de l'eau à une température de 50 degrés au maximum.

Lorsqu'il s'agit d'élevage bovin, etc., on attache une importance considérable au mâle. Pour l'élevage des abeilles, cette préoccupation semble passer trop souvent à l'arrière-plan, ce qui est manifestement un non-sens. Les mâles, aussi bien que les reines, devraient être élevés dans d'excellentes conditions. Il est clair qu'on ne peut pas nourrir toutes les colonies du rucher au miel, afin d'obtenir des faux-bourçons de choix. Ce qui est beaucoup plus simple, c'est d'attendre un peu pour commencer ses élevages. Il sera de beaucoup préférable d'avoir à disposition pour la fécondation des jeunes reines des faux-bourçons qui ont été élevés non pas au sirop de sucre, mais à une époque où les fleurs fournissaient déjà une certaine récolte. Ils seront ainsi de meilleurs reproducteurs.

Un autre point qui devrait retenir tout spécialement notre attention, c'est la question des races. Je crois pour ma part qu'il vaudrait mieux s'en tenir à l'abeille du pays. En introduisant des races étrangères, on constate en général qu'elles ne valent pas notre abeille, laquelle est acclimatée dans nos régions depuis les temps les plus reculés. Si parfois il se trouve dans la descendance d'une reine étrangère une mère d'élite qui donne naissance à une colonie remarquable au point de vue du rendement, il y a en général dans la génération élevée parallèlement plusieurs reines

moyennes ou médiocres. Et ces reines de deuxième ou troisième ordre occupent elles aussi chacune une place dans une colonie pendant toute une saison. Lorsque la récolte est terminée, on se rend enfin compte que la plupart d'entre elles étaient des reines de peu de valeur. Elles nous ont ainsi fait perdre une saison et les magnifiques résultats obtenus avec l'une d'entre elles sont loin de compenser la perte subie avec les autres. Un autre aspect de la question qu'il n'est pas possible de passer sous silence, c'est que chacune de ces colonies médiocres a donné naissance à des centaines de mâles, lesquels auront bien entendu également pris part à la fécondation des jeunes reines élevées au cours de la saison. Les résultats d'un élevage fait avec les plus grands soins ne manqueront pas d'en être influencés d'une façon défavorable. Il est hors de doute qu'en s'appliquant sérieusement à sélectionner notre abeille du pays, nous arriverions à des résultats bien supérieurs à ceux qu'on peut obtenir au moyen de croisements.

On constate en Suisse romande que la ruche suisse y progresse continuellement au détriment de la ruche Dadant et Dadant-Blatt. Pourquoi cette préférence donnée toujours davantage à la ruche suisse ? Je ne conteste nullement les nombreux avantages de cette dernière, surtout en pavillon. Mais il n'en reste pas moins vrai que la ruche Dadant-Blatt a largement fait ses preuves, et cela sur une très grande échelle. Elle est d'un maniement facile. Le défaut qu'on lui trouve en général dans notre pays et avec notre abeille commune, c'est qu'elle est trop grande ! Au lieu de la faire pour 12 cadres, il serait certainement préférable de la construire pour 10 seulement. Comme chacun le sait la ruche Dadant a été expérimentée sur une vaste échelle par Charles Dadant, puis par son fils C.-P. Dadant, aux Etats-Unis, au cours de la deuxième moitié du siècle passé, mais il ne faut pas oublier que c'est en général l'abeille italienne, dont la reine est plus prolifique que celle de notre race du pays, qui était utilisée dans les expériences destinées à donner à la ruche Dadant sa forme et sa capacité définitives. On admettait alors une ponte de 3000 à 3500 œufs par jour dans la bonne saison. La reine de notre abeille noire ne dépasse guère les 2000 œufs par jour, ce qui fait que le couvain peut occuper au maximum environ 42 000 cellules. Or, un rayon Dadant-Blatt comprend environ 9500 cellules, ce qui fait 95 000 pour dix rayons. Il ressort de ce petit calcul qu'au moment où le couvain prend sa plus grande extension, il reste, dans une ruche Dadant-Blatt à dix cadres, près de 53 000 cellules, soit approximativement la surface de 5 rayons et demi pour loger les provisions de miel et de pollen, ce qui est amplement suffisant. La hausse, au lieu d'avoir 12 rayons, n'en recevrait que 8, épaissis, ce qui permettrait d'extraire une hausse en une seule fois.

Il y a de nombreuses années que je me suis rendu compte qu'il y aurait avantage, dans notre pays, à réduire un peu la capacité de la ruche D. B. En 1940 je fis construire un rucher-pavillon dans lequel je logeai 25 colonies dans des ruches D. B. à 11 cadres. Je n'ai jamais constaté le moindre inconvénient à cette capacité légèrement réduite. Très peu d'essaims et des récoltes aussi bonnes et souvent meilleures que mes colonies logées encore dans des Dadant-Blatt à 12 cadres. Cet essai, poursuivi pendant de nombreuses années, m'a engagé à pousser l'expérience plus loin encore. En 1957 je faisais construire, par la maison Lienher frères à Savagnier, un rucher-pavillon dans lequel j'installais des ruches Dadant-Blatt à 10 cadres. Cette deuxième expérience, qui se poursuit actuellement, me paraît déjà concluante. C'est-à-dire qu'une ruche D. B. à 10 cadres a une capacité absolument suffisante pour héberger une très forte colonie. Les essaims restent très rares. J'ajouterai à cet égard que je remplace mes reines périodiquement et, autre point important pour le bien-être de la colonie et en particulier pour la prévention des essaims, mes ruches sont munies d'une ouverture, comme trou de vol, sur toute leur largeur, de façon à assurer une aération suffisante. La largeur du trou de vol est, bien entendu, réglable à volonté.

Cette question du nombre des cadres m'amène à un autre sujet. C'est celui de la construction des rayons. Dans ce domaine, il se commet encore bien des erreurs, lesquelles se traduisent par un surcroît de frais. Si l'on s'en tient à quelques règles élémentaires, on aura rarement un insuccès dans ce domaine. Chacun sait que les bâtisses les plus belles et les plus régulières sont édifiées par l'essaim. C'est donc une première règle à suivre : loger toujours un essaim sur cire gaufrée, mais cela n'est pas suffisant. Il est indispensable que les feuilles gaufrées données à l'essaim soient très bien occupées jusqu'au bord, que la colonie soit garnie chaudement et nourrie abondamment (1 à 2 litres par jour, suivant la force de l'essaim) jusqu'au moment où tous les rayons sont entièrement construits. Pour obtenir de beaux rayons, il faut qu'ils soient bâtis rapidement et entièrement terminés en quelques jours. La chose demande donc une certaine surveillance, car il faut d'une part éviter que le nid à couvain soit encombré par le sirop et, d'autre part, ne pas interrompre le nourrissage avant l'achèvement complet des constructions. S'il s'agit d'un essaim primaire dont la reine n'est plus de première qualité, les bâtisses en souffriront. Au lieu d'étendre sa ponte graduellement et harmonieusement, la reine pondra avec parcimonie et de façon irrégulière. Les cellules non garnies de ponte seront utilisées pour y emmagasiner du miel ou du pollen. Un tel rayon ne sera plus jamais un rayon de choix. Un beau rayon à couvain ne peut être édifié que

lorsque l'essaim, ayant à sa tête une excellente mère, se trouve dans les meilleures conditions possibles (force, chaleur, nourrissage si la récolte ne donne pas abondamment et manque de cellules disponibles pour la ponte de la reine et l'emmagasinement des provisions). Il faut s'efforcer d'arriver à avoir des rayons dans lesquels une surface de 6—7 décimètres carrés soit exclusivement réservée au couvain. On peut également obtenir ce résultat avec de bonnes colonies munies de reines prolifiques, mais il faut veiller à donner les feuilles gaufrées, au bon moment, c'est-à-dire lorsqu'il y a déjà beaucoup de jeunes abeilles dans la ruche et avant que le couvain n'ait pris sa plus grande extension.

Sept ou huit rayons construits de la manière indiquée suffiront amplement pour loger toute la ponte de trois semaines d'une très bonne reine dans la période où son activité est la plus grande. Or, dans ces sept à huit rayons de couvain, il restera une surface de rayon égale à 30—40 décimètres carrés pour les provisions de miel et de pollen, ce qui correspond à trois ou quatre rayons. Si l'on tient compte en outre des deux rayons des bords, qui ne contiendront généralement pas de couvain, on constate, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, que dans une ruche Dadant-Blatt à dix cadres, la colonie aura, même au moment de la plus grande ponte de la reine, une surface égale à 5—6 rayons pour entreposer ses provisions de pollen et de miel, ce qui est largement suffisant. Cette économie de deux rayons par colonie représente une économie de temps et d'argent qui n'est pas négligeable, surtout dans un rucher de quelque importance, et c'est à cela qu'il nous faut tendre.

(A suivre)

W. Farron.

Ruches à 2 colonies

Les « Conseils aux débutants » du mois passé nous proposent, par la plume autorisée de leur rédacteur, M. A. Valet, cette très judicieuse solution au sujet du « Couvain de vieille reine » : « Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à changer de reine dans le plus bref délai. Plus on attend, plus l'opération devient délicate. »

« Changer de reine dans plus bref délai », rien n'est, en effet, plus facile... quand on en dispose, dans son rucher. Mais c'est une toute autre histoire quand il s'agit de s'en procurer ailleurs ! A cette saison, les éleveurs, disons professionnels, sont assaillis de demandes. Malgré toute la peine qu'ils ont prise à hiverner pas mal de reines, grâce à un matériel ad hoc coûteux et des soins diligents, ils n'en peuvent fournir à tout le monde. Vous serez alors, peut-être, celui qui devra se résigner, et pour cause ! à conserver — parce qu'on n'aime guère diminuer son effectif à ce

moment de l'année — une ruchée sans valeur, alors qu'il eût été pourtant facile de la vivifier par l'introduction d'une jeune majesté, prélevée dans cette sûre réserve que constitue, au cours de l'hivernage, la ruche à 2 colonies.

Nous disons « sûre » parce que nous imaginons facilement quel a dû souvent être le sort des nuclei formés au moment de la période d'essaimage, selon les très sages recommandations de Soavi dans ses « Conseils » si appréciés : (voir Journal suisse de juin 1957). Ou bien — et c'est le cas le plus fréquent — ils sont devenus colonies nouvelles pleines de promesses desquelles vous vous garderez bien de prélever la reine, ou bien ils n'ont résisté aux rigueurs de la longue claustration hivernale, faute de vivres ou de chaleur, et vous, devenu alors sceptique, vous avez pris la résolution de ne plus récidiver.

Les doubles colonies que nous vous proposons de créer au cours de cette saison vous permettront :

1. de vous exercer à un élevage très simple, sélectionné sur les meilleures colonies, au moyen du matériel de bord, avec quelques objets que chacun peut préparer à peu de frais.
2. de parer à cette lacune qui s'est malheureusement trop généralisée, à savoir : l'absence, dans son rucher, de reines de surplus, disponibles au début de la saison, avril ou mai, suivant les régions.
3. d'accroître dans une sensible mesure sa récolte, ce qui, n'est-ce pas, n'est point à dédaigner.

Nous n'innovons certes rien ; d'autres apiculteurs avant nous ont certainement essayé ce système. Ce que nous vous en dirons n'est que le résultat d'essais renouvelés au cours d'une dizaine d'années. Nous n'avons connu qu'un seul échec et en ignorons encore la cause ce qui nous a fait persévérer dans le processus simplifié adopté dès le début. Nous sommes cependant persuadés que des améliorations sont possibles, tant il est vrai qu'en apiculture, comme ailleurs, rien n'est définitif, absolu, mais que tout est perfectible. Nous ajouterons enfin que les reines que nous avons ainsi obtenues nous ont donné toute satisfaction, tout autant que celles élevées par les méthodes classiques, et que le plaisir que nous y avons trouvé nous a largement dédommagé de nos peines.

Nous en terminons pour aujourd'hui. Au cours des deux prochains mois, nous y reviendrons tout à loisir pour que, juillet venu, nous puissions mettre en pratique les quelques notions acquises.

Dans un mois, à la même page ! comme on dirait au « Quart d'heure vaudois ».

Cronay, avril 1959.

René Magnenat.